

**Séance du 22 Décembre 2005**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

**-oOo-**

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Pommiez, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mme Dufrière, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Adjoint ; Mme Favoreu-Dumas, MM. Laroche, Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Darmendrail, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mmes Larran-Lange, Bisauta, Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, MM. Larralde, Sarhy, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Bordenave à Mme Ipharraguerre ; Mme Boé à Mme Chevrel ; Mme Chabaud-Massoni à M. Massé ; M. Causse à Mme Bisauta.

**ABSENTS** : Mme Jeambrun, M. Arandia.

**SECRETAIRE** : Mme Doucet-Joyé.

**OBJET** : FINANCES - Subvention aux associations - Exercice 2005

Mme LAUQUE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

L'association Point Accueil Jour assure différentes actions auprès des personnes ou des familles en difficulté : accueil des personnes SDF, plan grand froid, groupement d'achat familial.

Elle souhaite aujourd'hui pérenniser un demi poste de secrétariat pour réaliser ses tâches administratives et logistiques et sollicite une participation de la DDASS, du Conseil Général et de la ville de Bayonne. Compte tenu du rôle tout à fait essentiel que joue cette association, il est proposé de contribuer au financement de ce demi poste, pour un coût de 2 050 € en 2005 et variant entre 1 900 € et 2 800 € en 2006 et 2007, étant rappelé que nous mettons également les locaux à disposition.

Par ailleurs, il est proposé de répondre favorablement à la demande de l'association des habitants du quartier Saint-Bernard, en leur attribuant une subvention de 1000 € pour 2005, de même qu'à l'association Ikas Bi qui regroupe les parents d'élèves bilingues de l'enseignement public.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.